

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2018

Page 1 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Rust Destroyer**

Code(s) du produit : 73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Couche primaire. Antirouille.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique : Mélange de: Distillats de pétrole; Substances inorganiques en poudre; Composés halogénés; Agent antipeau; Sels d'acide carboxylique

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent
Bobcaygeon, ON, Canada
K0M 1A0

No. de téléphone du fournisseur

: (705) 738-2321

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide rouge. Légère odeur de solvant.

Dangers les plus importants:

Liquide et vapeurs inflammables Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification dangereuse:

Liquide inflammable - Catégorie 3

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur
ATTENTION!

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 2 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeur inflammable.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut irriter les voies respiratoires.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Susceptible de provoquer le cancer.
 Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
 Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs.
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une légère irritation de l'oeil. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	Naphta à faible point d'ébullition	64741-41-9	21,4
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	4-chloro- α,α,α -trifluorotoluène Parachlorobenzotrifluorure PCBTF	98-56-6	14,78

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 3 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Essence minérale faiblement aromatique	64742-82-1	10,4
Trioxyde de fer	Oxyde ferrique Trioxyde de difer	1309-37-1	9,0
Méthyl éthyl cétoxime	2-butanone oxime MEKO	96-29-7	0,34
2-Éthylhexanoate de calcium	Octanoate de calcium	136-51-6	0,17
éthylbenzène	éthylbenzol Phényléthane	100-41-4	0,16

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure des malformations squelettiques comme le pied bot, l'absence du péroné et la polydactylie. Peut causer une légère irritation de l'oeil. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.
- Agents extincteurs inappropriés* : Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 4 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeur inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La vapeur risque de se déplacer sur une longue distance jusqu'à une source d'inflammation et de causer un retour de flamme. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposés à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 3

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Hydrocarbures; Aldéhydes; Oxydes de métal; Chlorure d'hydrogène; composés fluorés; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Éviter le rejet dans l'environnement. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti étincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: éthylbenzène (1000 lbs / 454 kg)
Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 5 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles

- : Agents oxydants forts (ex: peroxyde d'hydrogène, acide nitrique); Acides forts; Des bases fortes

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	P/D	P/D	P/D	P/D
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	P/D	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	P/D	P/D	P/D	P/D
Trioxyde de fer	5 mg/m ³ (respirable)	P/D	10 mg/m ³ (fumée); 15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D
Méthyl éthyl cétoxime	10 ppm (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
2-Éthylhexanoate de calcium	P/D	P/D	P/D	P/D
éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 6 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Utiliser avec une ventilation à la source ou mécanique suffisante pour répondre aux exigences TLV. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide rouge.

Odeur : Légère odeur de solvant.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 127°C (260°F)

Point d'éclair : 42,2°C (108°F)

Point d'éclair, méthode : coupelle fermée

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: 0,1 (acétate de butyle = 1)

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 0,9%

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 6,0%

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : > 1 (Air = 1.0)

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 7 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Densité relative / Poids spécifique

: 1,4

Solubilité dans l'eau : Néant

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : 885 cSt (approximativement)

Matières volatiles (% en poids)

: 40%

Composés organiques volatils (COV)

: 250 g/L

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.

Matériaux incompatibles

: Agents oxydants forts (ex: peroxyde d'hydrogène, acide nitrique); Acides forts

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: NON

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 8 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : L'inhalation peut causer des maux de tête et des nausées et avoir des effets sur le système nerveux central comme des étourdissements, des difficultés de coordination et la perte de conscience.
Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires.

Signes et symptômes - ingestion

- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

Signes et symptômes - yeux : Peut causer une légère irritation de l'oeil. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.
Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Cancérogénicité - Catégorie 2. Susceptible de provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Contient: éthylbenzène. L'éthylbenzène est classé comme cancérogène possible par le CIRC (groupe 2B) et l'ACGIH (Catégorie A3).

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Les symptômes peuvent inclure des malformations squelettiques comme le pied bot, l'absence du péroné et la polydactylie.
Contient du 2-éthylhexanoate de calcium, un produit chimique analogue à l'acide 2-éthylhexanoïque.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Selon les critères de classification de la norme américaine OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du Règlement sur le SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit ne devrait pas provoquer une toxicité pour certains organes cibles suite à des expositions répétées.

Maladies aggravées par une surexposition

- : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

- : Pas d'information disponible.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 9 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA inhalation (vapeurs) = 223,3 mg/L/4H
Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr) inh. rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	> 5,2 mg/L (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	4468 ppm (33 mg/L) (vapeur)	13 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	> 5,6 mg/L (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Trioxyde de fer	P/D	> 10 000 mg/kg	P/D
Méthyl éthyl cétoxime	> 17,6 mg/L (vapeur) (Aucune mortalité)	930 mg/kg	> 1000, < 1800 mg/kg
2-Éthylhexanoate de calcium	P/D	2043 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
éthylbenzène	4000 ppm (17,4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Naphta (pétrole) lourd à trace directe; 1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène; naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré.
Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	3 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	8,2 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Trioxyde de fer	1309-37-1	> 50 000, < 100 000 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	> 100 mg/L (japonais ricefish)	P/D	Aucun(e).
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	> 100 mg/L (japonais ricefish) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	4,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,13 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 10 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	4,5 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	2,6 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	2 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	4,5 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	2,6 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Trioxyde de fer	1309-37-1	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	201 mg/L (daphnie magna)	> 100 mg/L	Aucun(e).
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	85,4 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	25 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	1,81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	3,1 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	0,5 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	> 0,41 mg/L/72hr (algues vertes)	0,41 mg/L/72hr	Aucun(e).
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	3,1 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	0,5 mg/L/72hr	Aucun(e).
Trioxyde de fer	1309-37-1	P/D	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	11,8 mg/L/72hr (algues vertes)	2,56 mg/L/72hr	Aucun(e).
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	49,3 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	3,6 mg/L/96hr (algues vertes)	3,4 mg/L/96hr	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré.
- Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Naphta (pétrole) lourd à trace directe.
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: 1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 11 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Naphta (pétrole) lourd à trace directe (CAS 64741-41-9)	2,1 - 6 (calculé)	P/D
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène (CAS 98-56-6)	3,7	121 - 202
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré (CAS 64742-82-1)	2,1 - 6 (calculé)	142 - 11 430 (calculé)
Méthyl éthyl cétoxime (CAS 96-29-7)	0,65	0,5 - 0,6 (carpe commune)
2-Éthylhexanoate de calcium (CAS 136-51-6)	2,96 (Références croisées)	P/D
éthylbenzène (CAS 100-41-4)	3,15	1,1 - 1,5

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 12 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1263	PEINTURES	3	III	 
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				
Les États-Unis (DOT)	UN1263	PAINT	3	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Ce produit peut être reclassé comme un Liquide combustible lors d'une expédition uniquement par voie terrestre aux États-Unis. Les liquides combustibles peuvent être expédiés comme des matières non dangereuses lorsqu'elles sont placées dans des contenants de non vrac (450L 119 gallons ou moins).				
ICAO/IATA	UN1263	Paint	3	III	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière. Cette matière peut être considérée comme une substance dangereuse pour l'environnement. Aucune marque supplémentaire n'est exigée, mais la marque «dangereuse pour l'environnement» peut être utilisé en cas de besoin par d'autres réglementations pour le transport internationales ou nationales.				
IMDG	UN1263	PAINT	3	III	 
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg. Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. La marque de la matière dangereuse pour l'environnement doit apparaître sur les colis contenant plus de 5 litres de la matière				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 13 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
Trioxyde de fer	1309-37-1	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	S/O
éthylbenzène	100-41-4	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	0.1%

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes:

Dangers physiques (Liquide inflammable)

Dangers pour la santé (Irritation cutanée; Cancérogénicité; Toxicité pour la reproduction; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique)

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Trioxyde de fer	1309-37-1	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	Non	S/O	Non	Non	oui	Non	Non	Non
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
éthylbenzène	100-41-4	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit contient les substances suivantes figurant sur l'INRP: éthylbenzène (Partie 1, Substance de groupe A)

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 14 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Naphta (pétrole) lourd à trace directe	64741-41-9	265-041-0	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-25616	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
1-Chloro-4-trifluorométhyl benzène	98-56-6	202-681-1	Présent	Présent	(3)-53	KE-05928	Présent	HSR005269 (dilution)
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	Présent	Présent	(9)-1698	KE-25620	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Trioxyde de fer	1309-37-1	215-168-2	Présent	Présent	(5)-5189; (5)-5188; (5)-5163; (1)-357; (1)-1073	KE-10897	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Méthyl éthyl cétoxime	96-29-7	202-496-6	Présent	Présent	(2)-546	KE-03881	Présent	HSR001191
2-Éthylhexanoate de calcium	136-51-6	205-249-0	Présent	Présent	(2)-611	KE-04537	Présent	HSR007441
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Présent	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Présent	HSR001151

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- CAS: Chemical Abstract Services
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- CE50: Concentration effective 50%.
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IATA: International Air Transport Association
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 15 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La COI : inventaire de produits chimiques
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Limite d'exposition permise
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
TSCA: Toxic Substance Control Act
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
6. California Proposition 65 List - version du 27 janvier 2017.
7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/16/2017

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada K0M 1A0 Téléphone: (705) 738-2321 Adresser toutes les requêtes à: NLS Products</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

Rust Destroyer

73001; 73004; 73005; 73008; 73016

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/16/2017

Page 16 de 16

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par NLS Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products.

FIN DU DOCUMENT